



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de la santé
Service du médecin cantonal

L'érythème infectieux (cinquième maladie)

Qu'est-ce que l'érythème infectieux ?

L'érythème infectieux, également connu sous le nom de « cinquième maladie », est causé par le parvovirus B19. Les enfants et les adolescents sont les plus touchés par cette maladie généralement bénigne. Il n'existe aucun vaccin, mais les personnes qui contractent ce virus sont ensuite protégées à vie.

Voies de transmission

La transmission s'effectue par gouttelettes (éternuements, toux, conversation) ou par contact cutané (mains, surfaces). Les femmes enceintes peuvent transmettre le virus à l'enfant *in utero* sans présenter elles-mêmes de symptômes. Le risque de transmission est le plus élevé avant l'apparition de l'éruption cutanée et disparaît une fois que cette dernière se manifeste.

Évolution

La plupart des infections évoluent sans symptômes ou avec des symptômes modérés (type grippal avec fièvre). Une éruption cutanée caractéristique, qui débute au niveau du visage et s'étend en forme de papillon sur les joues, peut apparaître environ une à deux semaines après la contagion. Des taches rouges peuvent se développer par la suite au niveau des bras et des jambes.

Traitement

Le traitement est symptomatique et consiste, par exemple, à faire diminuer la fièvre ou à soulager les démangeaisons.

Comportement en cas de maladie

Les enfants malades peuvent retourner à la crèche ou à l'école s'ils se sentent en bonne santé. Les crèches, écoles et autres structures d'accueil doivent informer les parents ainsi que leur personnel lorsque des cas d'érythème infectieux se déclarent.

Personnes à risque

Les femmes enceintes n'ayant jamais contracté d'érythème infectieux doivent éviter les personnes infectées et tenir leur médecin informé en cas de contact.